



La labellisation des Clubs



Message de la commission de labellisation régionale :

Labellisation : Message important

Les labels décernés par la FFN le sont pour la durée d'une olympiade et il n'y a pas de renouvellement systématique des labels en fin d'olympiade. Ce qui implique que tous les clubs labellisés au cours de la dernière olympiade devront candidater sur un nouveau label pour cette olympiade.

Important : Pour cette nouvelle olympiade 2017/2020, pas de dossier 'papier', une nouvelle procédure informatisée a été mise en place pour gérer les demandes de labels FFN. Une application en ligne sous ExtraNat a été développée, à base de données pré-remplies, elle facilitera la constitution du dossier et permettra aux clubs une vérification de leurs données stockées sur les bases FFN.

Pour déposer un dossier de labellisation pour cette nouvelle olympiade, l'application Extranat 2.0 'labellisation' sera disponible au cours de la deuxième quinzaine du mois de Novembre et restera ouverte jusqu'au 31 décembre 2016. Il est inutile d'envoyer un dossier papier, seuls les dossiers remplis en ligne seront étudiés.

Le président de la commission
P.FRADET



Comité
Ile de France de Natation